

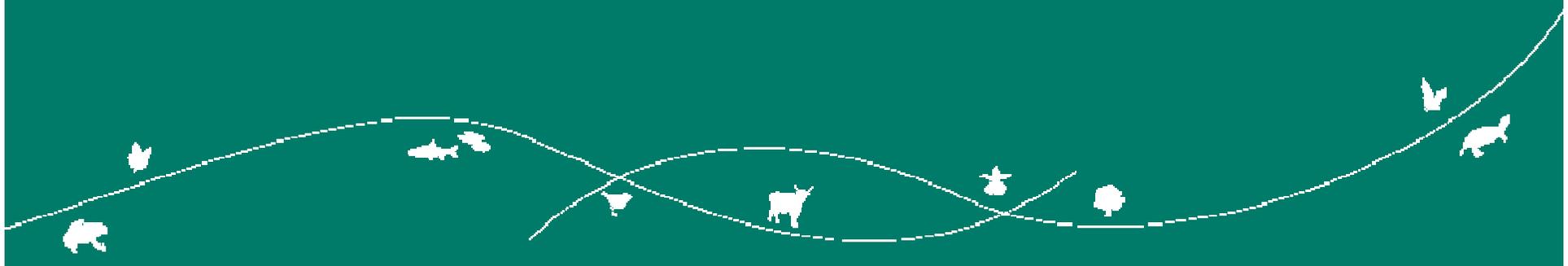
Animation territoriale zones humides en Rhône-Alpes

Conservatoires d'espaces naturels de Rhône-
Alpes

Séminaire technique «Zones humides et têtes de bassin
versant»
10-11 juin 2009

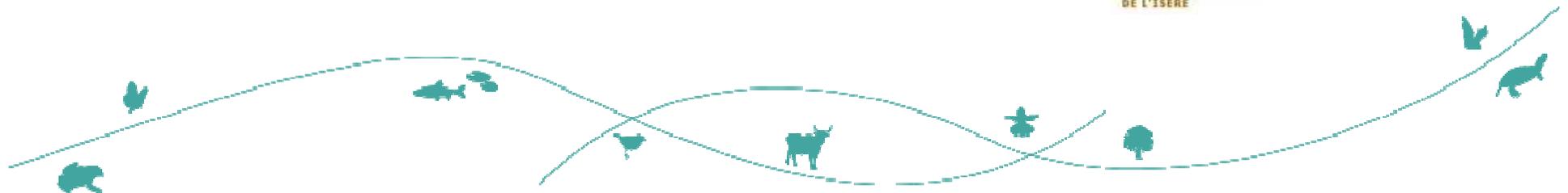
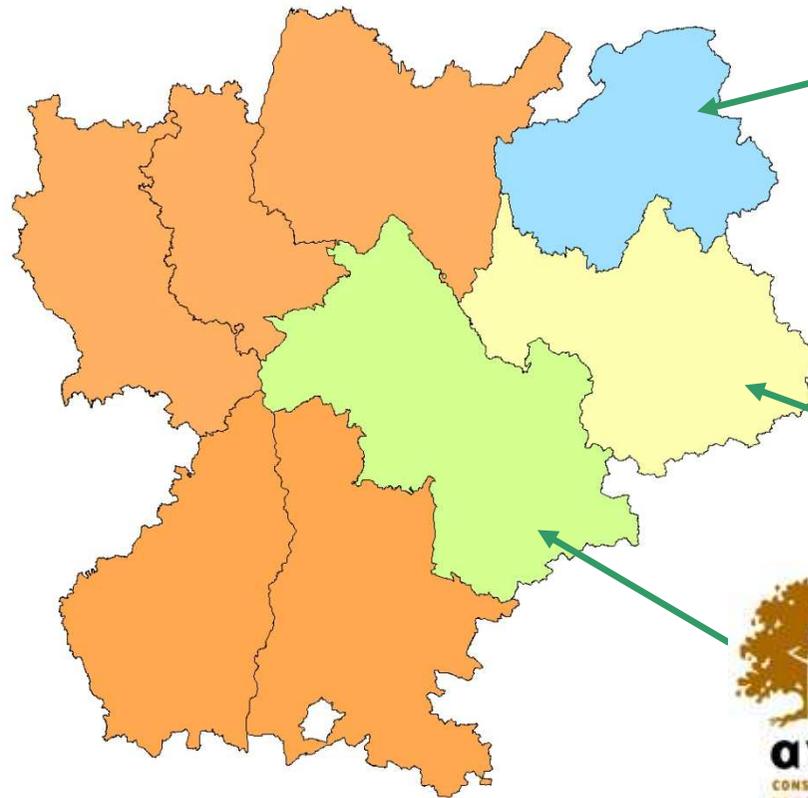


Contexte général

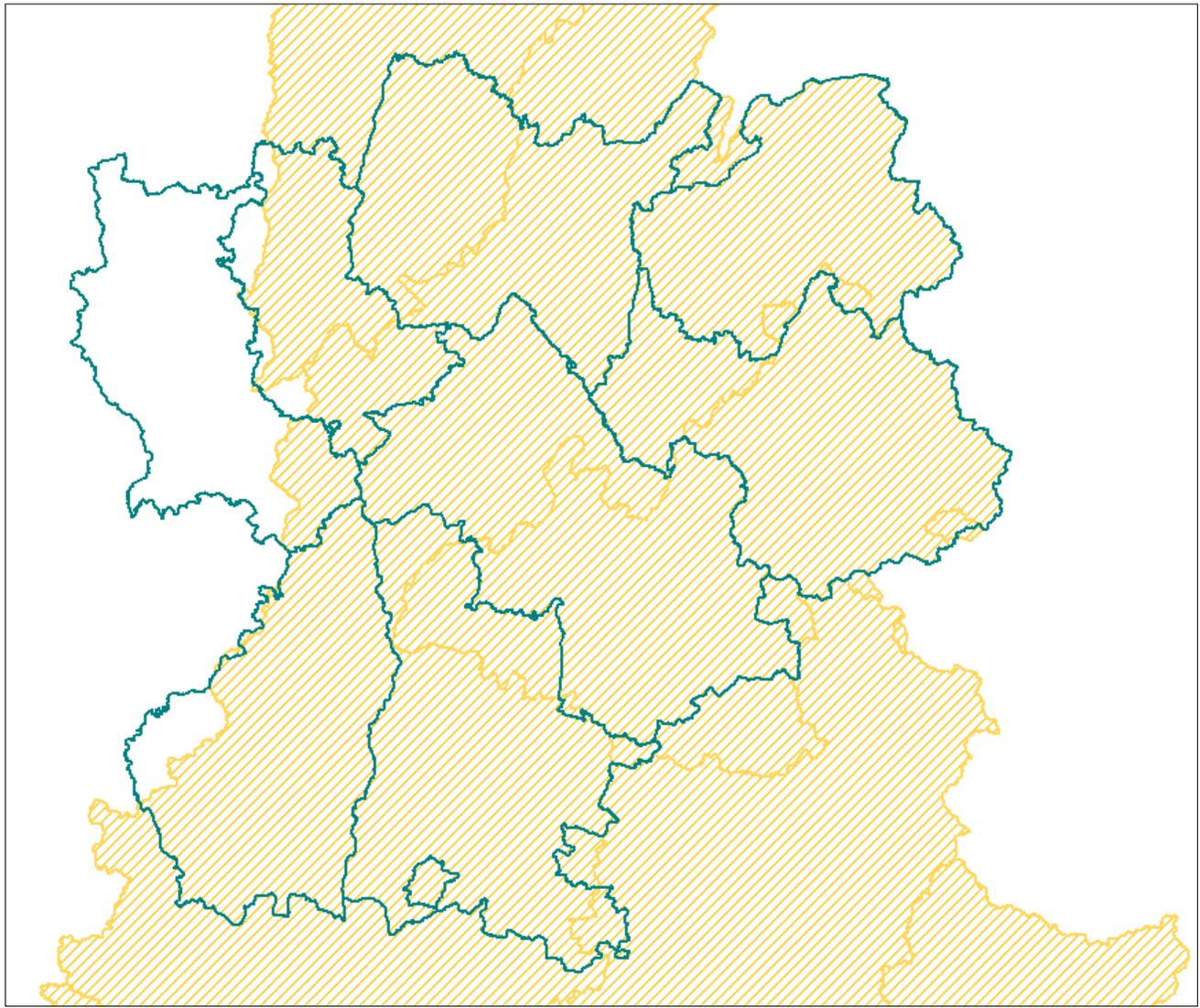


Les Conservatoires en Rhône-Alpes

3 Conservatoires
départementaux



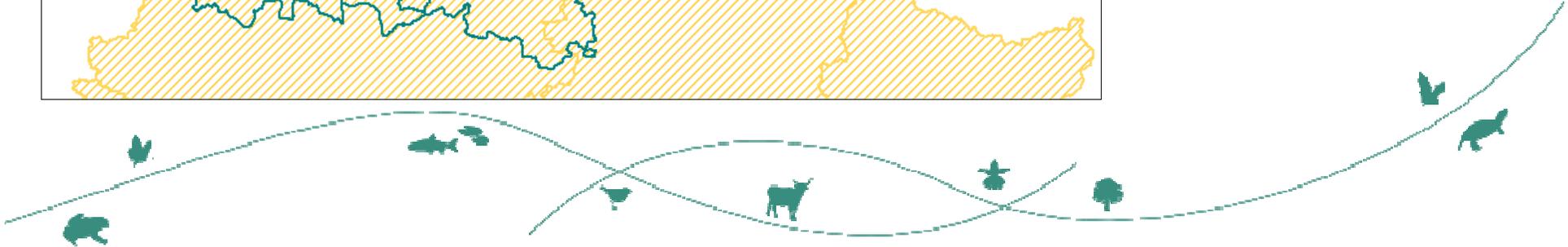
Contexte hydrologique de la région Rhône-Alpes



3 départements sur bassin
RM&C et Loire-Bretagne:

- LOIRE (42)
- RHONE (69)
- ARDECHE (07)

 Bassin RM&C



L'Agence de l'eau RM&C (SDAGE)

- Le SDAGE

- document de planification décentralisé, bénéficiant d'une légitimité politique et d'une portée juridique
- définit, pour une période de six ans, les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre dans le bassin RM

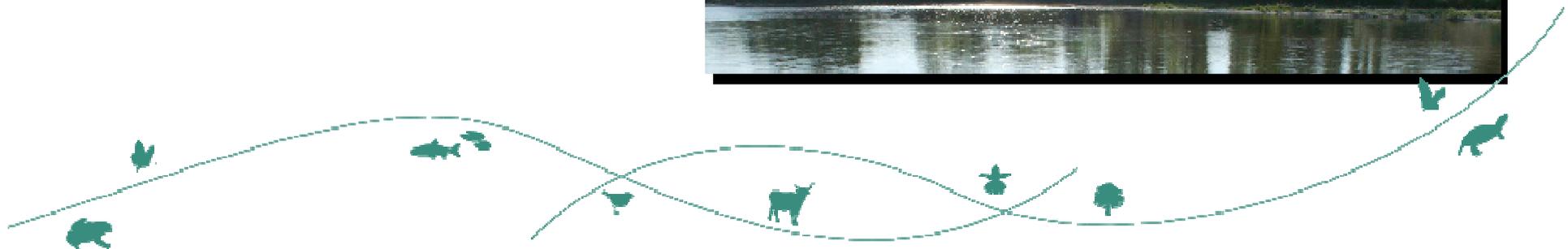
- Origine de l'animation territoriale à l'émergence de projets collectifs sur les zones humides est issue de la réflexion sur la mise en place des SAT sur les zones humides par les Conseils Généraux. L'agence a voulu élargir ce champ d'intervention à tout acteur habilité à animer de l'émergence de projets sur les zones humides.



B a s s i n R h ô n e M é d i t e r r a n é e

PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX 2010-2015

Document adopté par le Comité de bassin du 13 décembre 2007



Agence de l'eau RM&C et CREN

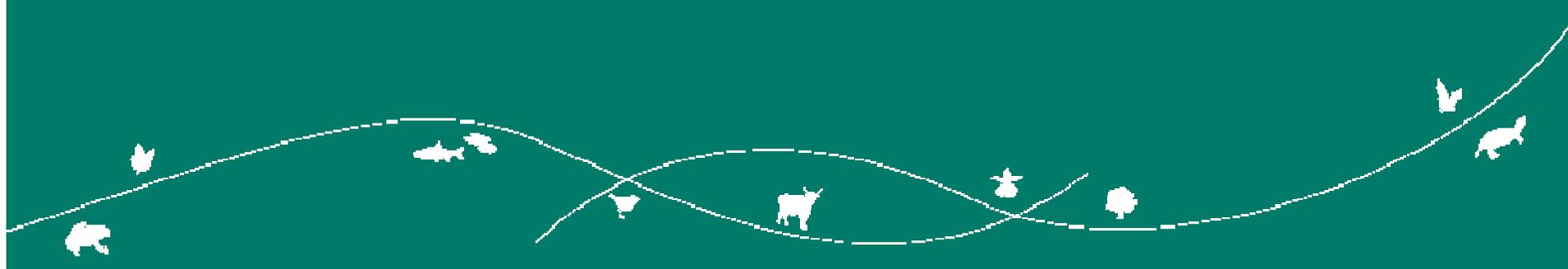
- Signature de la convention cadre le 2 février 2009



- Engagement de l'Agence de l'eau, du CREN et des Conservatoires départementaux dans un programme de préservation des milieux humides de la région Rhône-Alpes
- Objectif de 1300 ha de zones humides préservées, restaurées, acquises durant la durée de l'accord cadre
- 3 AXES:
 - AXE 1: Préservation, gestion des zones humides et des milieux aquatiques et contribution à la politique de reconquête hydraulique et biologique promue par le SDAGE
 - AXE 2: Prise en compte par les acteurs et mise en place d'un observatoire des zones humides sur le bassin Rhône-Méditerranée
 - AXE 3: Communication et animation du réseau



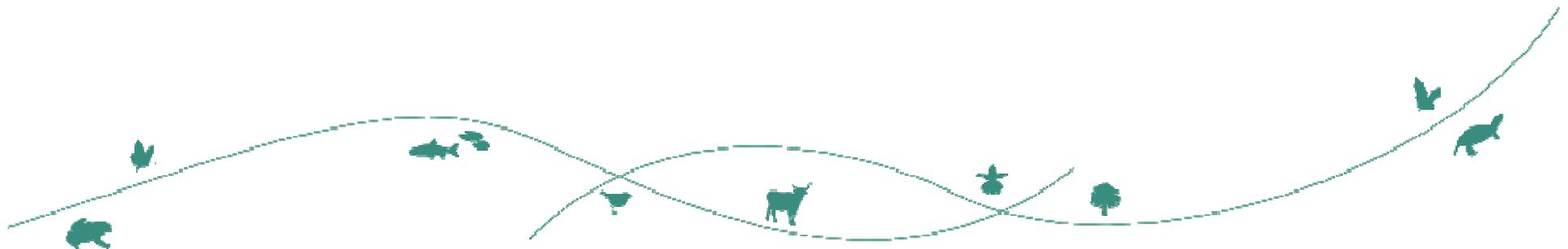
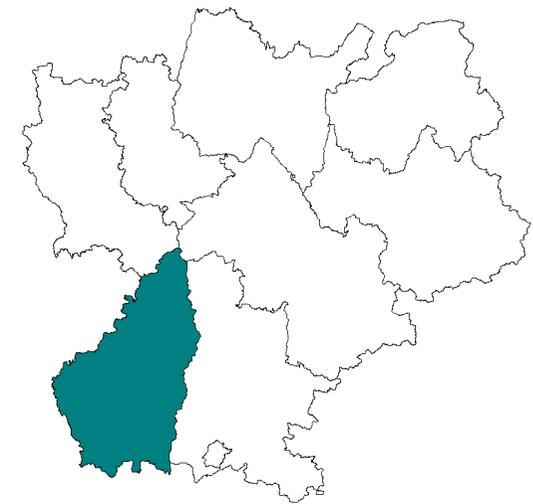
Exemples de démarches en Rhône-Alpes



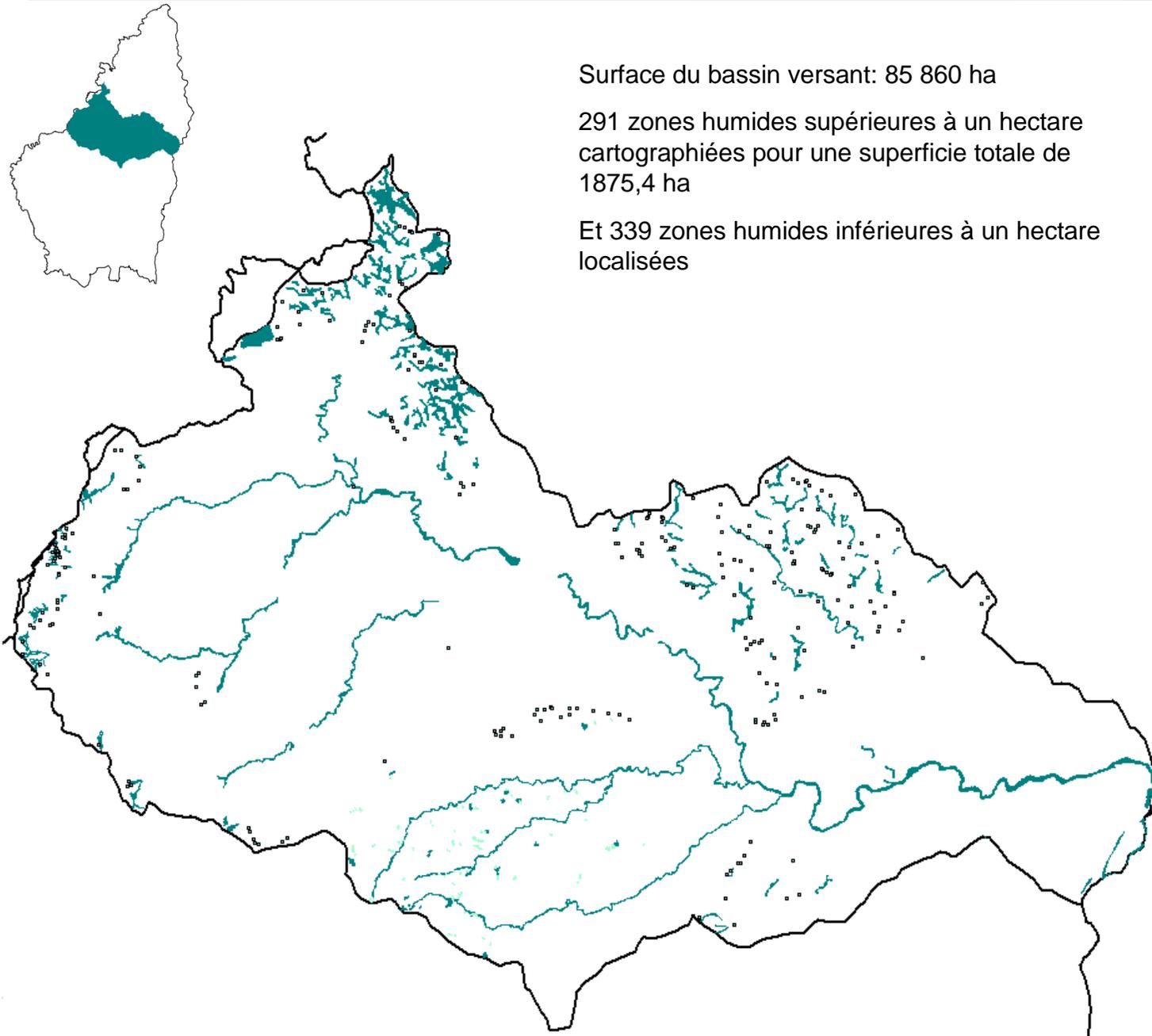
Animation territoriale 07

Contexte: Suite du complément de l'inventaire des milieux humides du département de l'Ardèche.

- Animation du comité de pilotage « zones humides ardéchoises ».
- Valorisation et porter à connaissance de l'inventaire auprès des élus (appui des partenaires).
- Emergence de projets de préservation de milieux humides.
- Actualisation des données de l'inventaire: prospections, actualisation et diffusion de la base de données RM&C.
- Développement des partenariats (Association des maires de l'Ardèche, chambre d'agriculture, CG07, DDEA...).



Préservation des milieux humides du bassin de l'Eyrieux



Surface du bassin versant: 85 860 ha

291 zones humides supérieures à un hectare cartographiées pour une superficie totale de 1875,4 ha

Et 339 zones humides inférieures à un hectare localisées



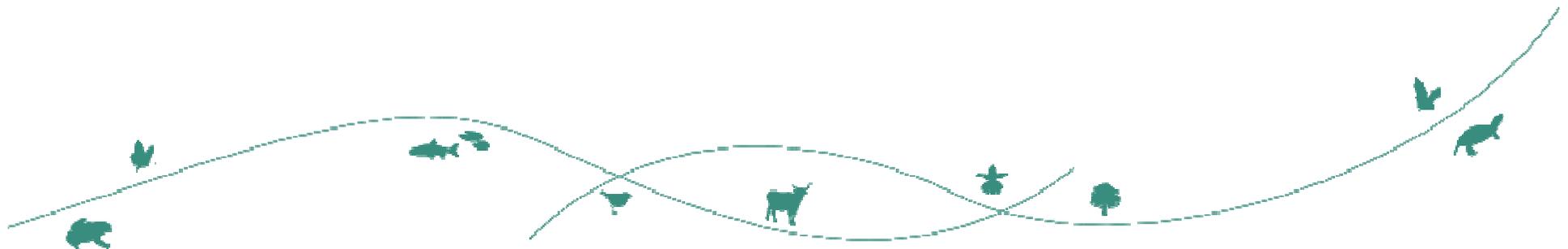
Préservation des milieux humides de l'Eyrieux



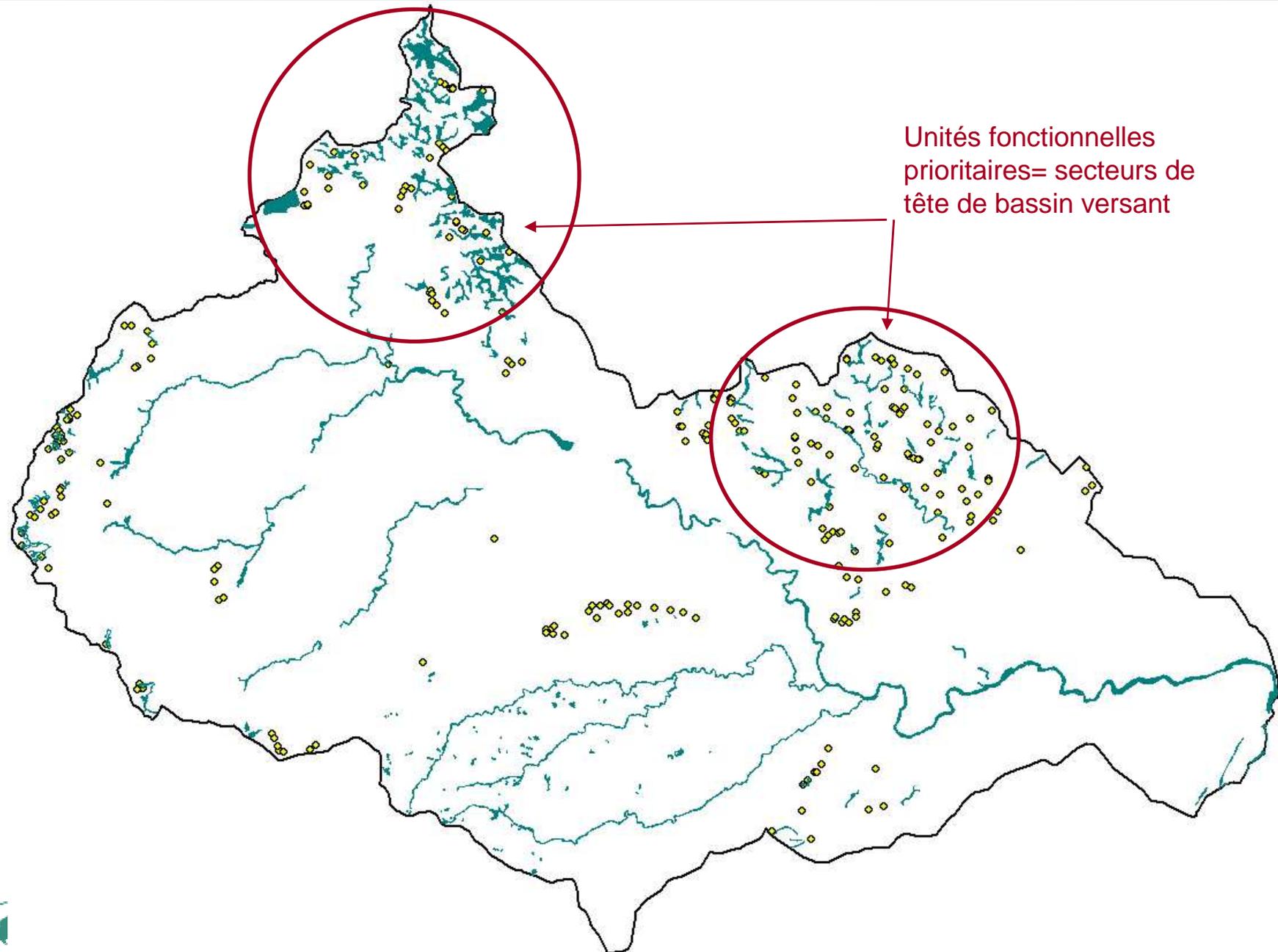
Syndicat mixte Eyrieux clair (07)

Démarche de partenariat entre le
Syndicat mixte Eyrieux clair et le CREN

- HISTORIQUE:
 - Fin du premier contrat de rivière en 2008
 - Elaboration du dossier sommaire de candidature et phase des études préalables
 - Réalisation du complément d'inventaire des milieux humides du département de l'Ardèche par le CREN en 2007, 2008
 - Elaboration de la convention de partenariat entre le syndicat de rivière et le CREN
- 3 grandes phases de travail:
 - Hiérarchisation des zones humides du bassin
 - Animation localisée, territorialisée
 - Elaboration des projets
- Finalité du partenariat: inscriptions d'actions dans le futur contrat de rivière, actions portées par le syndicat

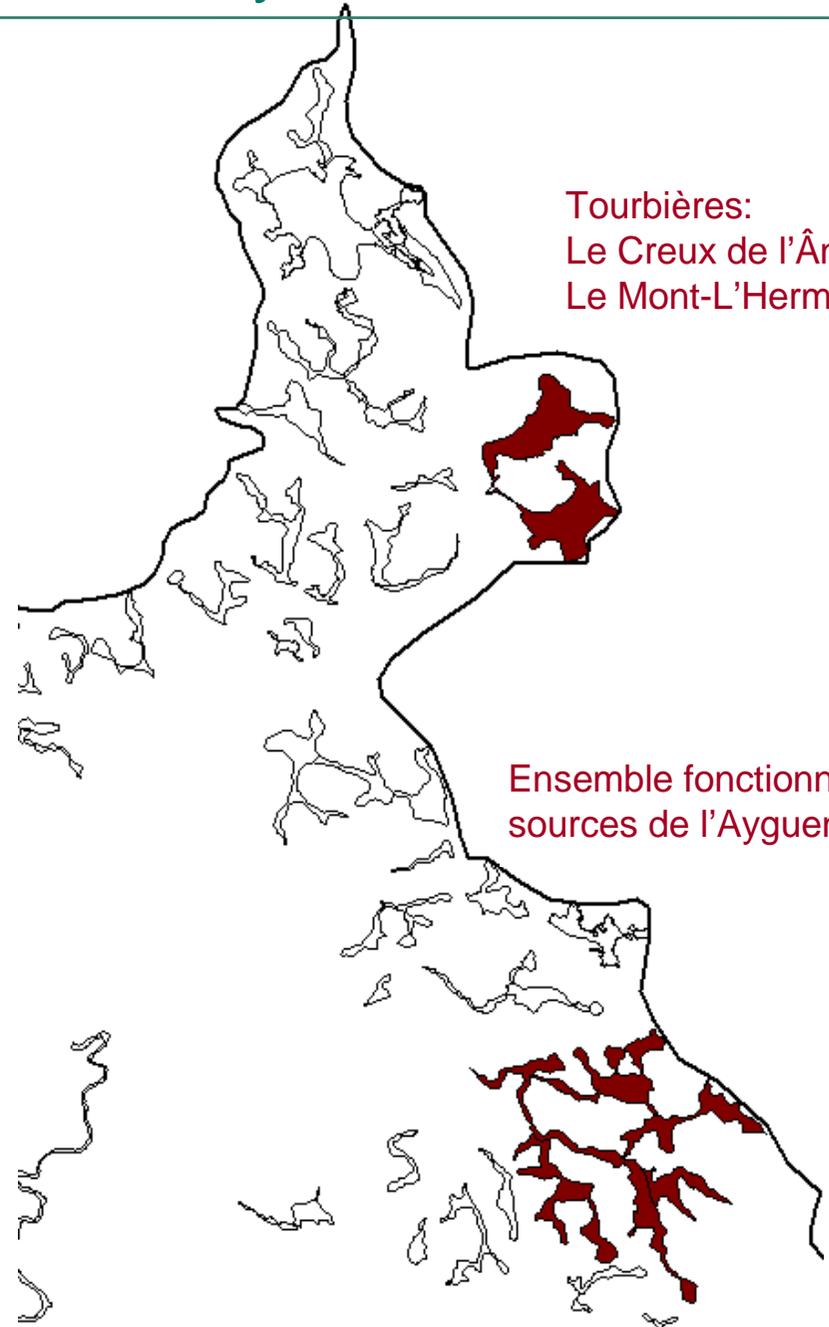
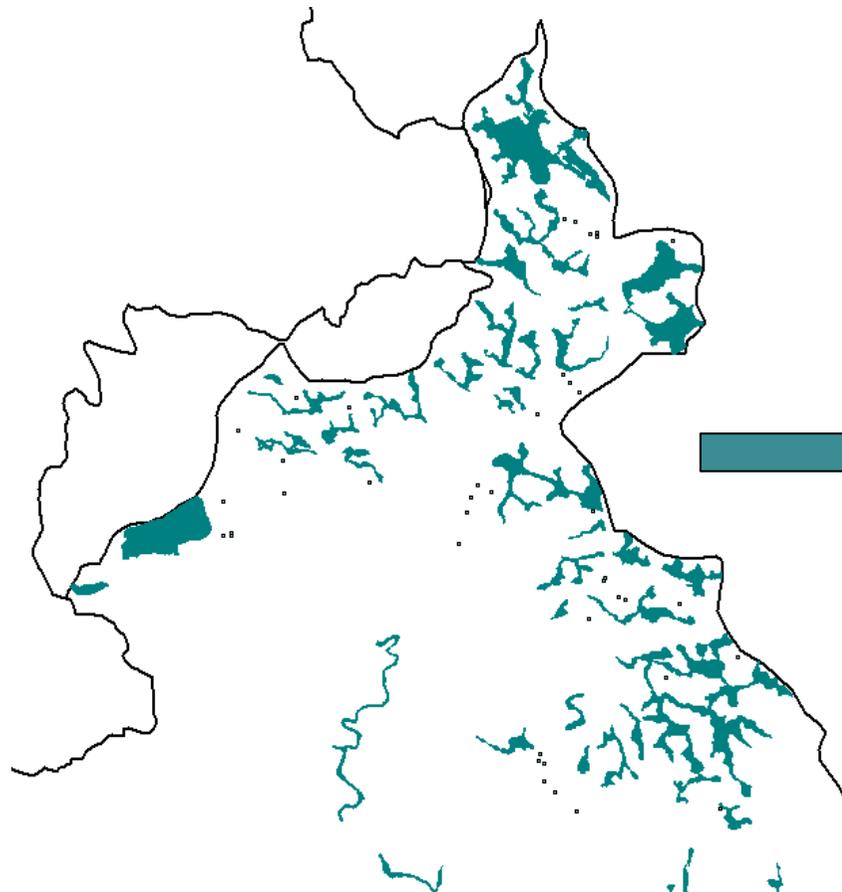


Préservation des milieux humides de l'Eyrieux



Unités fonctionnelles
prioritaires= secteurs de
tête de bassin versant

Préservation des milieux humides de l'Eyrieux



Application des critères de hiérarchisation.

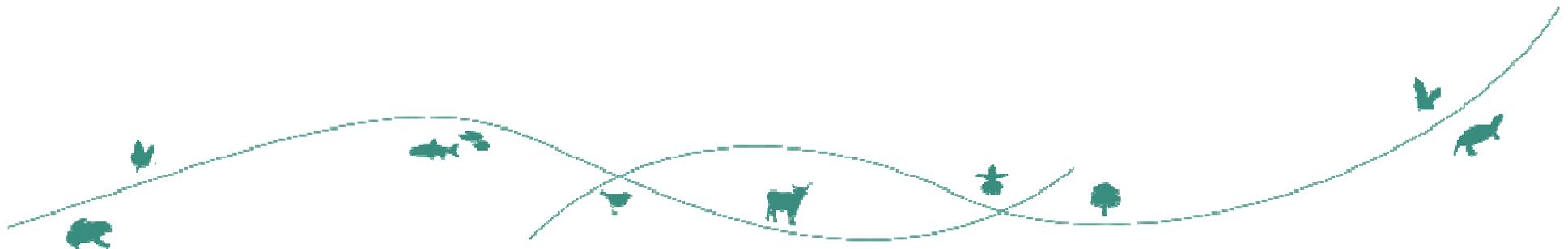
Etat de conservation, diagnostic fonctionnel, présence d'espèces protégées...

Détermination des zones humides patrimoniales.

Préservation des milieux humides de l'Eyrieux

Animation territoriale localisée

- Rencontre des communes, communautés de communes et autres maîtres d'ouvrage potentiels (information et sensibilisation...)
- Analyse du foncier et rencontre des propriétaires
- Emergence de projets
- En parallèle: organisation de réunions de sensibilisation, de concertation (élus locaux, profession agricoles...)



Dans le département de l'Ain (01)

Bassin de l'Albarine



Convention entre le syndicat et le CREN depuis 2 ans

Collaboration lors du 1er contrat rivière

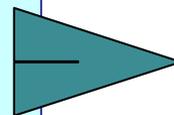
Faisabilité de la mise en place d'un entretien sur les tourbières par des agriculteurs

=> Une action de restauration de la végétation d'une tourbière (bûcheronnage)



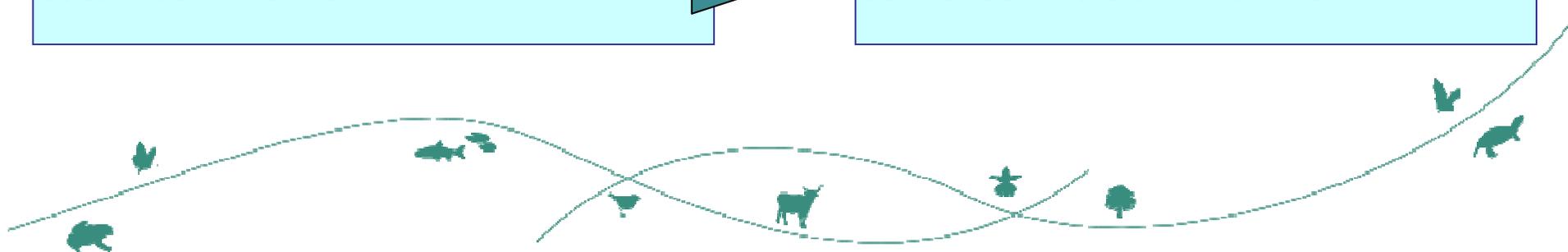
Collaboration actuelle

Hiérarchisation des zones humides du bassin de l'Albarine



Collaboration future prévue

Plan d'actions zones humides du 2ème contrat de rivière de l'Albarine



En Ardèche

Côté Loire-Bretagne:

-CRE « Zone humide » sur 4 tourbières, projet commun CREN/PNRMA

-Contrat territorial « Tête de bassin de la Loire en Ardèche et Haute-Loire », **en cours d'élaboration**

